



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 13 mars 2018

INVITATION - PRESSE

Renouvellement du partenariat entre le CA Brive Corrèze Limousin (CABCL) et la sécurité routière

Pour donner toute son envergure à la lutte contre l'insécurité routière, la mobilisation des acteurs de proximité et des relais d'opinion est essentielle.

À ce titre, le CABCL bénéficie d'un rayonnement local et national et sera, pour la 4^e année consécutive, le partenaire de la sécurité routière en Corrèze.

C'est dans ce cadre que Bertrand Gaume, préfet de la Corrèze, et M. Jean-Pierre Bourliataud, directeur général du Club Athlétique Briviste Corrèze Limousin (CABCL) signeront une convention de partenariat pour l'année 2017-2018 :

Jeudi 15 février 2018 à 11h00
Stadium de Brive – Salle du Club House
45 rue de la République – 19100 Brive-La-Gaillarde

Contact presse

Isabelle POUGEADE – Guillaume CHIQUET

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

isabelle.pougeade@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter